



VITICULTURE

SOMMAIRE

Rédacteurs :

Faustine ROUBEZ (CDA 37) en collaboration avec le comité de rédaction.

Observateurs :

CDA 41, CDA 37, SICAVAC, IFV Val de Loire Centre, FREDON, Ax'VIGNE, Soufflet Vigne, Renaud SA, Cave des Producteurs de Vouvray, Viti Négocce.

Relecteurs :

CDA37, CDA41, SICAVAC, FREDON CVL, IFV Val de Loire, CRA CVL, SRAL CVL

Météorologie

3

Stades phénologiques

4

Maladies

5

Ravageurs

6

Auxiliaires

6

Biocontrôle et résistances

6

Notes nationales

7

Directeur de publication

Maxime BUIZARD-BLONDEAU,

Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

EN BREF

Pour la 17^{ème} campagne, le BSV Viticulture Centre Val de Loire reprend son activité. Le réseau est maintenant constitué de 58 parcelles de St Nicolas de Bourgueil à Sancerre. L'ensemble des organismes techniques de la filière viticole participe aux observations et à l'élaboration de ce bulletin.

L'organisation de la campagne 2026 sera la suivante :

- Animatrice filière : **Faustine ROUBEZ – CA37**
- Correspondants départementaux :
 - **Marion SAMAIN – SICAVAC**
 - **Valentin MARIE – CA41**
- Comité de lecture et de validation du BSV composé de :
F. ROUBEZ (CA37), M. SAMAIN (SICAVAC), V. MARIE (CA41), D. LAFOND (IFV), MP. DUFRESNE (Fredon), C. NAZAROWSKI (CRA CVL), P. BRUNET (SRAL)

COMPOSITION DU RESEAU D'OBSERVATION

La Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est un enjeu majeur de la profession agricole pour évaluer l'intensité des bioagresseurs présents sur le territoire mais également pour anticiper la venue de nouveaux bioagresseurs.

Dans la stratégie Ecophyto 2030, ces objectifs ont été réaffirmés voire renforcés par :

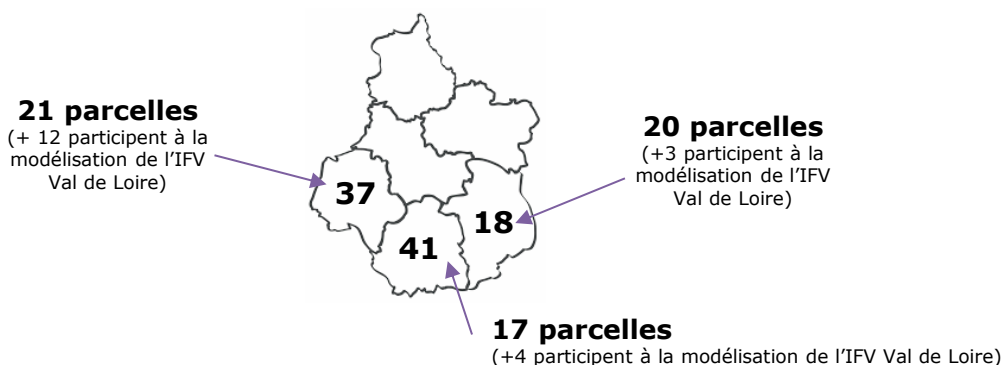
- Suivi sanitaire du vignoble
- Analyse de risque
- Veille sur le parasitisme émergent
- Détection des organismes nuisibles réglementés
- Suivi des effets non intentionnels aux traitements des cultures

Cela passe par une bonne connaissance des bioagresseurs et par la mise en place d'un réseau d'observation représentatif sur le vignoble.

L'ensemble des données collectées sur le réseau, la mobilisation des différents outils tels que la modélisation et le suivi en laboratoire, permettent après analyse, la rédaction du **bulletin de santé du végétal** (BSV).

Le BSV vigne a pour vocation d'être un outil d'aide à la décision utile pour les viticulteurs par une évaluation du risque global et ainsi de décider de la stratégie pour la protection de leur vignoble.

Dans le cadre du BSV, nous faisons une analyse générale de la situation sanitaire sur l'ensemble des vignobles du Centre Val de Loire. Nous vous invitons à contrôler vos parcelles, pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble, en complément de nos observations.



POTENTIEL SYSTÈME ET MODELISATION

Nous avons à notre disposition, 3 hypothèses météorologiques H1, H2 et H3 pour la modélisation des risques.

Dans notre analyse du seuil indicatif du risque, nous travaillons toujours avec l'hypothèse H2 étant donné que H1 et H3 n'ont que « 10% de chance » d'être dépassées et constituent une limite à la zone d'incertitude due à la prévision météorologique.



RETROSPECTIVES

	Chinon 37		Vouvray 37		Touraine 41		Cheverny 41		Vendôme 41		Chavignol 18		Quincy 18	
	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio
janv-25	6,2	58	5,4	52	5,3	55	5,1	52	5,3	39	4,3	44	5	49
févr-25	10,2	103	9,5	90	9,5	100	9,2	100	9,2	115	8,5	115	9,2	123
Depuis le 1 ^{er} mars	10,5	22	10,3	27	9,5	25	9,1	19	9,6	24	9,4	15	9,2	22

Tc°M : température moyenne

Pluvio : Pluviométrie en mm

Rouge : au dessus des normales
Noir : dans les normales
Bleu : en dessous des normales

L'hiver a été globalement doux et excédentaire en précipitations, avec un mois de février particulièrement marqué, caractérisé par des cumuls pluviométriques environ deux fois supérieurs aux normales et des températures excédentaires d'environ +4°C.

Températures moyennes :

- Janvier : conformes aux normales dans le 18, légèrement supérieures dans le 37 et le 41.
- Février : nettement supérieures aux normales, avec un excédent proche de +4°C sur l'ensemble du vignoble.
- Mars : légèrement supérieures aux normales, avec un excédent d'environ +1,5°C à l'échelle régionale.

Pluviométries moyennes :

- Janvier : légèrement déficitaire.
- Février : très excédentaire, avec des cumuls environ deux fois supérieurs aux normales sur l'ensemble de la région.
- Mars : déficitaire à ce jour, avec des cumuls atteignant environ 50 % des normales saisonnières.

ALEAS CLIMATIQUES : GEL

Des épisodes de gel ont été observés dans la **nuît du dimanche 15 au lundi 16 mars**, avec des impacts variables selon les secteurs et les parcelles. **Dans le Cher (18)**, les dégâts restent rares et localisés, notamment sur les vignobles de Châteaumeillant et Quincy. **Dans le Loir-et-Cher (41)**, peu de dégâts sont signalés. **En Indre-et-Loire (37)**, les impacts sont plus marqués dans certaines parcelles gélives, avec des niveaux de bourgeons touchés pouvant atteindre 80 %.

La vigne conserve toutefois une capacité de compensation via les contre-bourgeons, permettant un redémarrage partiel de la végétation. **L'évolution de la situation sera à suivre.**



F. Roubez : Dégât de gel – Cabernet - 37



M. Thauunay : Bourgeon dans le coton – Chenin - 37

PREVISIONS

Globalement, les températures sont en baisse cette semaine, avec un risque de gel dans les nuits de mercredi à jeudi et de jeudi à vendredi. Une vigilance particulière est donc à maintenir quant à l'évolution des conditions météorologiques.

Concernant les précipitations, de faibles cumuls sont attendus, avec jusqu'à 2 mm avant le week-end, puis entre 2 et 5 mm possibles à partir de samedi soir.

Stades phénologiques



Situation au 24/03/2026	Parcelles les plus tardives	Stades moyens	Parcelles les plus précoces
Chenin	BBCH03 – Début gonflement	BBCH05 – Bourgeon dans le coton	BBCH10 – Sortie des feuilles
Sauvignon	BBCH05 – Bourgeon dans le coton	BBCH07 - Débourrement	BBCH09 – Pointe verte
Cabernet	BBCH05 – Bourgeon dans le coton	BBCH05 – Bourgeon dans le coton	BBCH10 – Sortie des feuilles
Pinot Noir	BBCH07 - Débourrement	BBCH09 – Pointe verte	BBCH09 – Pointe verte
Gamay	BBCH07 - Débourrement	BBCH09 – Pointe verte	BBCH10 – Sortie des feuilles
Cot	BBCH05 – Bourgeon dans le coton	BBCH07 - Débourrement	BBCH09 – Pointe verte

Globalement, l'ensemble des cépages se trouve majoritairement entre le stade BBCH05 – Bourgeon dans le coton, et le stade BBCH10 – Sortie de feuilles.

Suite à cet hiver très doux, on observe une avance phénologique de presque un mois par rapport à une année normale, bien que le débourrement ne soit pas encore généralisé à l'ensemble des cépages. L'évolution des stades devrait rester modérée au cours de la semaine, du fait des températures plus fraîches prévues.



M. Samain : Eclatement – Pinot noir - 18



V. Marie : Pointe verte – Sauvignon - 41



M. Thaunay : Bourgeon dans le coton – Chenin - 37



A. Mallet : Bourgeon dans le coton – Cabernet - 37



Excoriose

Réceptivité de la vigne

Le stade lié à la réceptivité de la vigne est atteint.

Éléments biologiques

L'excoriose est due à un champignon (*Phomopsis viticola*) qui se conserve durant l'hiver sur les écorces et les bourgeons dormants infectés en début de saison passée.

La propagation de la maladie se fait sur une courte distance (quelques dizaines de centimètres) à partir du vieux bois vers les rameaux en cours de croissance. Le champignon a besoin de conditions humides pour se développer et contaminer les pousses de l'année. Les symptômes apparaissent 7 à 21 jours après la contamination. La période de plus forte sensibilité de la vigne est très courte et s'étale du stade BBCH10 – Sortie des feuilles, au stade BBCH13 – 3 feuilles étalées, mais des contaminations peuvent encore avoir lieu jusqu'au stade BBCH 18 - 8 feuilles étalées) si les conditions climatiques sont favorables (fortes humectations).

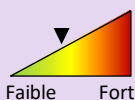
Contexte d'observations

Les observations mettent en évidence une forte variabilité de l'expression des symptômes selon les parcelles. Dans le Cher (18), la pression reste globalement faible, avec peu de situations dépassant le seuil d'intervention. En Indre-et-Loire (37) et dans le Loir-et-Cher (41), des niveaux d'attaque parfois plus marqués sont observés, mais de manière très hétérogène.



F. Roubez : Excoriose sur bois – Cabernet - 37

Gestion du risque



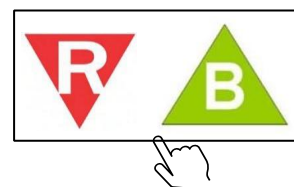
Au vu des observations, le risque apparaît globalement faible à modéré à l'échelle du vignoble, mais reste très dépendant des parcelles. Les situations à historique et présentant des symptômes sur bois d'un an constituent les principaux foyers à risque.

Au regard des conditions climatiques annoncées (températures fraîches et absence de pluies significatives), le risque de nouvelles contaminations devrait rester faible sur la semaine. Une vigilance reste toutefois de mise sur les parcelles à risque.

Mesures prophylactiques:

La lutte prophylactique est limitée et consiste à :

- Maitriser la vigueur de la vigne pour en diminuer sa sensibilité, la gestion de la fertilisation...
- Eliminer les bois porteurs de symptômes en conservant les bois les plus sains lors de la taille d'hiver





Mange-bourgeons

🍇 Éléments biologiques

Les mange-bourgeons sont susceptibles de provoquer des dégâts du stade gonflement des bourgeons jusqu'à stade 1ères feuilles étalées



Noctuelle

Chenille bourrue

Boarmie

Autre noctuelle

Source : SICAVAC

🍇 Contexte d'observations

Les observations sur notre réseau mettent en évidence une pression globalement faible à l'échelle du vignoble.

En Indre-et-Loire (37) et dans le Loir-et-Cher (41), moins de 10 % des ceps présentent des dégâts. Dans le Cher (18), des niveaux plus élevés peuvent être ponctuellement observés, pouvant atteindre jusqu'à 48 % de ceps touchés, mais ces situations restent localisées.

Quelques individus de pyrales ont été ponctuellement observés.



M. Thaunay : Bourgeon évidé –
Chenin - 37

Auxiliaires



🍇 Contexte d'observations

Aucun auxiliaire n'a été observé cette semaine. Cette absence est cohérente avec le stade phénologique actuel, le débourrement n'étant pas encore généralisé et la présence de feuilles restant limitée.

Biocontrôle et résistances



	Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole
	Résistance aux produits phytosanitaires : Des résistances ont été détectées vis-à-vis de différentes substances actives en laboratoire et en plein champ. La note technique commune résistance 2026 décrit le statut des résistances en 2023 vis-à-vis des principales familles de substances actives utilisables sur vigne en France dans les populations de <i>Plasmopara viticola</i> (agent du mildiou), <i>Erysiphe necator</i> (agent de l'oïdium de la vigne), <i>Botrytis cinerea</i> (agent de la pourriture grise), 2) et établit des recommandations générales vis-à-vis de ces résistances. Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : https://www.r4p-inra.fr/fr/home/.

543 abonnés au BSV Viticulture en 2026

**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Notes nationales



La réglementation a évolué en 2022,
vous pouvez la retrouver en cliquant
sur le lien ci-dessous :
[Protection des pollinisateurs-Région
Centre - Val de Loire](#)

[Liste des cultures non attractives
en vigueur depuis le 05 juillet 2024](#)